REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE 8 MAI 1945 GUELMA

NIF : 411020000240004

_ AVIS A CONSULTATION _

C N° 43 /S.C.G.M-UG/2023

L'Université de **8 Mai 1945 Guelma** lance une consultation pour une opération:

Pour Réalisation des actions de formation pour l'exercice de l'année 2023, pour le compte de l'université du 8 Mai 1945 – Guelma Les actions de formation, objets de cette consultation, pour les lots suivants:

Services concentrés (rectorat)
Services déconcentrés (facultés)

Lot 01: التسيير القائم على النتائج GAR
Lot02 : تحيين الأسعار في الصفقات االعمومية
Lot 03 : التحليل الإحصائي للمعطيات
Lot 04: Le processus de la gestion numérique de la bibliothèque
Lot 05: Audiovisuel : technique de photographie et utilisation de la camera
LOT 06 : الأمن الداخلي
.

Les soumissionnaires intéressées et disposant de tous les moyens humains et matériels nécessaires peuvent consulter et retirer le cahier des charges accompagné des instructions aux soumissionnaires auprès du service de contrôle de gestion et des marchés à l'Université de Guelma (Rectorat), Contre le paiement de la somme de deux **mille dinars algériens (2000DA)** à Monsieur le comptable de l'Université sur présentation de la lettre d'accréditation d'accréditation

Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent être déposées sous enveloppe **principale fermée ne comportant aucune inscription extérieure** cachetée à l'adresse suivante :
Service du contrôle de gestion et des marchés (Nouveau Rectorat)
Université de Guelma BP 401

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la mention **« dossier de candidature »**, **« offre technique »** et **« offre financière »**. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
AVIS DE CONSULTATION N° 43/2023
Réalisation des actions de formation pour l'exercice de l'année 2023, pour le compte de l'université du 8 Mai 1945 – Guelma

Les soumissionnaires doivent répondre aux conditions d'éligibilité suivantes :

Les centres, instituts ou écoles de formation de droit publique ou privé et disposants de tous les moyens humains et matériels nécessaires et ayant un agrément **délivré** par:

1- Direction de la formation professionnelle de la wilaya ou l'entreprise de formation et domiciliée.
2- inscription au registre de commerce pour une activité économique permettant de fournir des services lies au conseil et à la formation.

3- Pour les établissements publics : Les textes de création ou réglementaires en vertu des quels les établissements publics ont pour mission d'assurer des formations ou des consultations.

Le candidat soumissionnaire doit obligatoirement joindre une copie de l'agrément

Le dossier de candidature contient :

- La déclaration de candidature dument remplie et signée ;
- La déclaration de probité dument remplie et signée ;
- Le statut pour les sociétés ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires:
- a)- Capacités professionnelles: agrément en cours de validité pour les centres ou écoles de formation de droit privé et/ou le statut réglementaire de l'établissement,

  b)- Capacités techniques:

  * Liste des moyens humains: les CVS des responsables assurant la formation (cv des intervenants séparés)

  * Liste des moyens matériels : le soumissionnaire doit justifier obligatoirement sa disposition des infrastructures pédagogiques et d'hébergement qui assure aux participants une très bonne prise en charge.
- Tout document notifiant l'aptitude de l'établissement a assuré cette formation

L'offre technique devra contenir les pièces suivantes:

- La déclaration à souscrire selon le modèle connu ;
- Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire ;
- le numéro d'identification fiscale (NIF), et le numéro d'identification statistique (NIS) ;
- Copie de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire ; s'il y'a lieu
- Délégation de signature s'il y'a lieu ;

Toutes les pièces administratives demandées doivent être validées

Contenu de l'enveloppe de l'offre financière

- La lettre de soumission **(remplie, signée et cachetée)**.
- Le bordereau des prix unitaires **(remplie, signée et cachetée)**.
- Le détail quantitatif et estimatif **(remplie, signée et cachetée)**.

N.B : cas de rejet de l'offre :

1. Le non remplissage et/ou la non signature de la déclaration de candidature, à souscrire et la lettre de soumission.
2. Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement
3. Toute offre présentée dans des enveloppes non conformes aux modèles ci-dessus, sera rejetée
4. Toute offre n'obtenant pas une note inferieur a la note éliminatoire
5. L'absence d'un ou de plusieurs prix unitaires en lettres au niveau du bordereau des prix unitaires.
6. La présence de ratures, gommages ou surcharges au niveau d'un ou de plusieurs prix unitaires en lettre au niveau du bordereau des prix unitaires.

Durée de préparation des offres : La durée de préparation des offres est fixée à(**trente) (30 jours**) à partir du **04/06/2023**

Jour et heure limite de dépôt des offres : Les offres doivent être déposées le **03/07/2023** à partir de **08h00mn jusqu'à 13 h25.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant trois mois + **trente (30) jours**. à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique en présence des soumissionnaires ou leurs représentants le même jour de dépôt des offres a **13h :30** au niveau de la salle de réunions (rectorat de l'Université).

Si le jour de dépôt des offres ou d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

N.B : Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis.

Guelma, le……..

p/Le Recteur